10ème APPEL À PROJETS RECHERCHE
Janvier 2020

Le LaSIPS souhaite favoriser le développement d'activités de ***coopération scientifique innovantes et transversales*** *dans le domaine des sciences de l'ingénierie et des systèmes, en particulier des trois pôles identifiés en son sein : «Biomedical» «Aeronautical and Space» et «Energy and energyefficiency» engineering.*

Ces actions contribueront à la fois à l'avancée des connaissances par synergie entre disciplines, à développer des collaborations scientifiques entre tous les laboratoires membres du LaSIPS, ainsi qu'avec les autres acteurs du plateau de Saclay, mais aussi à la structuration de l'Université Paris-Saclay.

NATURE DES PROJETS DU LASIPS

L'objectif de cet AAP est de poursuivre des actions de type ***émergence*** avec le soutien de **projets scientifiques à risque ou exploratoires,** mais également de travailler plus en profondeur en permettant la mise en place d'actions pluriannuelles sur des projets plus matures : **approfondissement**.

L'enveloppe totale pour cet appel à projet est de **700 keuros** répartis entre le premier type d'action (***émergence*****)** destiné principalement au recrutement d'un **post-doctorant sur un an** (57,5 keuros) ou d'un ou plusieurs stagiaires sur 6 mois (3 keuros) et le second **(approfondissement)** conduisant soit au recrutement d'un post-doctorant sur deux ans, **(**115 keuros) ou soit d'un doctorant sur trois ans (115 keuros), ou d'un co-financement d'un doctorant.

Le LaSIPS étudiera également les projets qui lui seront présentés dans le cadre « Arts, culture, sciences et société ».

Tous les projets devront **impliquer au moins deux équipes de deux laboratoires** du périmètre LaSIPS favorisant l'interdisciplinarité et conduisant à de nouvelles collaborations.

Des partenaires peuvent tout à fait se situer au-delà du périmètre du LaSIPS. **Cependant seules les équipes du Labex sont habilitées à recevoir un soutien financier du LaSIPS (règle ANR)**, un cofinancement partiel du projet sur d'autres ressources (autre labex, ressources propres, …) peut être envisagé.

PROCEDURE ET CRITERES

Le visa du Directeur de l'Unité est obligatoire : tout projet déposé sans ce visa ne sera pas examiné.

Les projets déposés hors délai ne seront pas non plus examinés.

La sélection finale est faite par le Comité de Pilotage, après évaluation coordonnée et avis par deux experts des domaines concernés.

Les projets retenus pourront faire, le cas échéant, l'objet d'une **« navette »** avec le Comité de Pilotage pour les préciser ou les compléter.

Ils feront l'objet d'un **suivi** (Conseil Scientifique, Collège des Directeurs) et **d'opérations de communication** vers l'IDEX, les tutelles, et le public.

Les éventuels financements de thèse sont attribués sur la base du projet scientifique, la sélection du candidat se faisant en suivant les règles de l'Ecole Doctorale concernée.

Outre les critères habituels de qualité scientifique et de clarté de présentation, les **critères de sélection** seront :

- **L'implication (15%)** de plusieurs équipes ou laboratoires d'établissements (une attention particulière sera portée aux nouvelles collaborations), de préférence de disciplines différentes au sein et à l'interface du LaSIPS.
- **La clarté (35%)** de l'articulation interdisciplinaire ou disciplinaire, l'implication d'experts de chaque discipline
- **La nouveauté (30%)** apportée par le projet. Il s'agit de soutenir une prise de risque scientifique pour des projets émergents et la mise en place d'une action structurante pour les projets en profondeur ; les deux devant conduire à une avancée significative de la connaissance et/ou préparer une innovation importante
- **La pertinence (10%)** de la demande d'investissement (aspects scientifiques, évaluation des coûts, apport pour la communauté du plateau de Saclay, applications potentielles).
- **Les suites (10%)** potentielles du projet (ANR, projet européen, nouveaux partenariats,) et/ou les perspectives de valorisation (collaborations industrielles, pré-maturation, SATT, …).

CALENDRIER

Les dossiers sont à envoyer en Pdf le **24 janvier 2020 minuit, au plus tard** (selon le modèle joint) à l'adresse mail **Labex_LaSIPS@universite-paris-saclay.fr**

Les résultats de cet AAP seront transmis aux porteurs de projets **fin février 2020.**

CONTACTS

Pierre-Alain Boucard
Elie Lefeuvre
Cristina Porlon

Labex_LaSIPS@universite-paris-saclay.fr